

Commonwealth deviennent une région prioritaire pour l'aide canadienne au développement du tiers monde.

Europe

Les événements de 1980, qui ont eu des répercussions sur les relations Est-Ouest, ont eu pour effet d'accroître la coopération entre les membres de l'Alliance atlantique, notamment au sein de l'OTAN et lors de la conférence d'examen de la CSCE tenue à Madrid; ils ont également fait ressortir la nécessité d'améliorer les mécanismes de consultation politique et de gestion des crises.

Parallèlement à l'activité multilatérale suscitée par la conjoncture internationale, le Canada a continué de développer ses relations bilatérales avec la plupart des pays européens, en particulier avec les membres de la Communauté européenne.

Afrique et Moyen-Orient

En tant que membre du Commonwealth, le Canada a été heureux de contribuer à la mise en application des Accords de Lancaster House en vue de l'accession du Zimbabwe à l'indépendance. En 1980, les échanges commerciaux entre le Canada et plusieurs pays africains, ainsi que l'aide au développement que le Canada fournit à de nombreux pays du continent, ont continué de progresser.

Par suite du règlement de la question de l'ambassade du Canada en Israël, les relations bilatérales qu'entretient le Canada avec les pays du Moyen-Orient se sont améliorées de façon notable, et les échanges avec plusieurs de ces pays ont connu un accroissement considérable.

Asie et Pacifique

Au Canada, l'intérêt des secteurs public et privé pour la région du Pacifique n'a cessé de croître. Les échanges de visites officielles de haut niveau se sont multipliés, comme l'illustrent la visite du premier ministre japonais Ohira à Ottawa, en mai, et celle du ministre MacGuigan à Kuala Lumpur, en juin, pour une rencontre avec les ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

La conférence « Ouverture sur le Pacifique » tenue à Vancouver en novembre dans le but de passer en revue les relations du Canada avec les pays du Pacifique, a témoigné de l'intérêt que suscite cette région du monde. Le Canada appuie l'idée d'une communauté du Pacifique, ainsi que l'a confirmé la participation de délégués canadiens aux colloques organisés par les universités nationales d'Indonésie et d'Australie, où cette question a été abordée.

SERVICES ET AIDE AUX CANADIENS À L'ÉTRANGER

Des démarches ont été faites sur plusieurs fronts dans le but d'élargir les critères en vertu desquels les citoyens canadiens séjournant à l'étranger peuvent bénéficier de protection et d'aide consulaires ainsi que d'autres services. Les négociations

se sont poursuivies en vue de la signature d'un accord consulaire avec la Hongrie et d'une convention consulaire avec la Roumanie. Le Canada a entrepris des consultations bilatérales avec plusieurs autres pays sur des questions consulaires d'intérêt réciproque, notamment en ce qui concerne les Canadiens possédant la double nationalité. Le traité avec le Pérou concernant le transfèrement de prisonniers a été ratifié et est entré en vigueur. Des consuls honoraires du Canada ont été nommés à Tijuana et à Merida (Mexique), ainsi qu'à Panama City (Panama). Le Ministère a continué de faire en sorte que la réunion des familles soit facilitée dans les pays où les candidats à l'émigration doivent être détenteurs d'un permis de sortie.

Étant donné l'évolution de la situation mondiale, le Ministère a décidé de procéder à un examen détaillé des politiques et des pratiques consulaires du Canada afin de recommander les améliorations jugées souhaitables pour les années à venir.

Dans l'ensemble, les services consulaires dispensés par les missions du Canada à l'étranger se sont accrus par rapport à l'an dernier. La plupart du temps, il s'agissait de services essentiels, quoique normaux, ayant trait par exemple à la délivrance de passeports, à la prestation de services notariaux et de citoyenneté, et à la communication des renseignements pertinents. Dans quelque 4 000 cas, cependant, les fonctionnaires consulaires ont été appelés à fournir des services plus complexes lorsqu'il s'agissait de maladies graves, de problèmes financiers, de décès, d'incarcérations, de garde d'enfants et d'autres problèmes.

Les rapports faisant état d'instabilité politique, de conflits armés ou d'actes de violence dans diverses régions du monde et, notamment, dans certaines destinations touristiques très fréquentées, ont fait ressortir encore plus la nécessité pour le Ministère de disposer de plans d'urgence et de sensibiliser davantage la population à certaines dispositions utiles aux citoyens canadiens voyageant ou séjournant à l'étranger.

L'IMAGE DU CANADA À L'ÉTRANGER

Chargé de conseiller le gouvernement en matière de politique étrangère et de conduire les relations extérieures du Canada dans l'intérêt de toutes les composantes du pays, le Ministère a continué de prendre en considération les intérêts des provinces, des régions, des minorités, du monde des affaires et d'autres groupes par le biais de nombreuses consultations.

Dans le cadre de ses activités d'information à l'étranger, le Ministère s'est efforcé de présenter le Canada comme un pays uni doté d'un système fédéral souple et une société bilingue et multiculturelle. Il a également mis l'accent sur le rôle de pionnier joué par le Canada dans le domaine de la technologie de pointe, ainsi que sur les débouchés intéressants qu'offre notre pays en matière de commerce et d'investissement.

En réaction à l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques, le Comité olympique canadien a décidé, à la demande du gouvernement, de boycotter les jeux Olympiques de Moscou. Les athlètes canadiens ont cependant pleinement parti-